



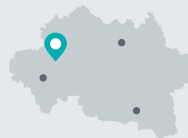
Offices de
Tourisme
de France

Vallée du Coeur de France

FACILE

5,9 km

1:30



HÉRISSON

BALISAGE JAUNE

GPS DU DÉPART

Lon. E 2.7124 Lat. N 46.508

Dénivelé positif 244 m



10

Circuit des Oiseaux

Balade familiale qui traverse le parc Municipal Louis Bignon afin de profiter d'un panorama original sur la cité médiévale et la vallée.

Sentier bucolique sur les berges de l'Aumance, qui permet selon les périodes de migration d'écouter nombre d'oiseaux étroitement liés à l'écosystème de la rivière: le cincle plongeur, la bergeronnette grise...



À NE PAS MANQUER

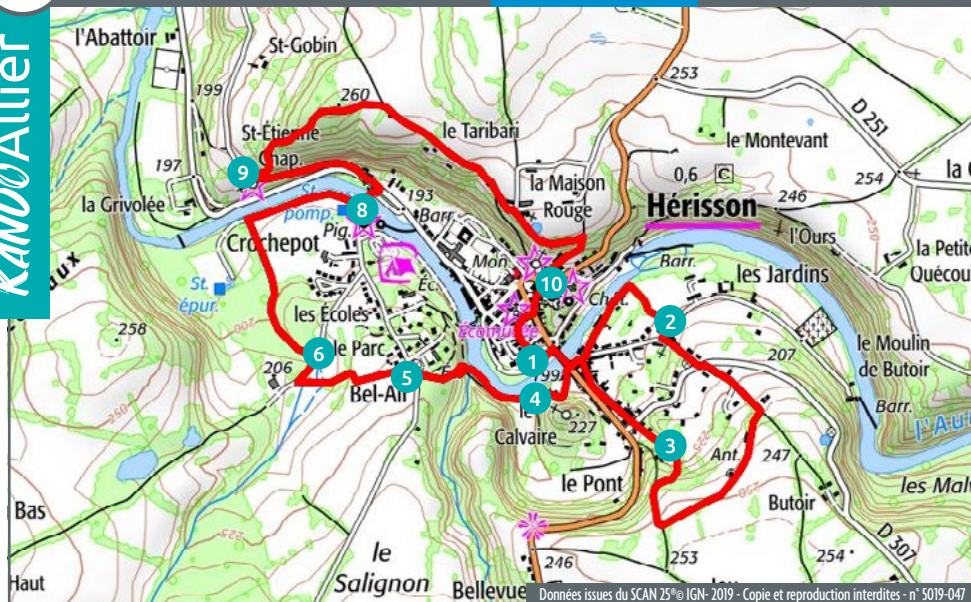
- Vestiges du Château fort
- Cité Médiévale
- Chapelle du Calvaire
- Site de Châtelay
- Route touristique de la Vallée de l'Aumance
- Musée du Terroir Hérissonnais



Préparez votre randonnée sur :
rando.allier-tourisme.com



ALLIER
BOURBONNAIS
L'ouvergne d'azur & d'or


1 DÉPART Lon. E.27124 Lat. N.46.508

Remonter en direction du pont, traverser le pont principal à droite, le long de la D3 et tourner tout de suite à gauche sur la Place Harpignies. Prendre la rue du Bateau, longer la rivière puis prendre à droite et remonter le sentier en herbe pour rejoindre la rue des Jardins

2 Tourner à droite, puis à gauche pour remonter la rue de la Croix Verte. Traverser la D.307/ rue Camille Gagnon afin de poursuivre sur le Chemin du Bregnon. Au-dessus du hameau du Bregnon, tourner à droite sur le sentier bocager. Passer l'antenne relai et poursuivre jusqu'à la prochaine intersection. Tourner à droite et descendre jusqu'au croisement des Chaves.

3 Prendre à gauche jusqu'à retrouver la rue Camille Gagnon. Traverser et descendre la rue du Faubourg du Pont. Tourner à gauche, traverser la D.3 pour emprunter la rue du Calvaire.

4 Au bout de la rue, rejoindre le bord de la rivière et suivre le chemin de berge à gauche jusqu'à l'ancien lavoir communal. Traverser la petite passerelle et contourner le bassin. Prendre le chemin qui remonte complètement à gauche, à travers le parc municipal jusqu'aux écoles. Passer la haie et traverser la route de Crochepot qui se trouve sur la gauche.

5 Après avoir traversé la route de Crochepot prendre le chemin bocager qui est en face et le suivre sur environ 400 mètres jusqu'au studio de théâtre.

Tourner à droite et suivre la rue goudronnée jusqu'à l'entrée du sentier qui pénètre dans le bois à gauche. Il est situé au pied d'un réverbère.

6 Descendre le long d'un petit tracé escarpé à flanc de ruisseau jusqu'à rejoindre la plaine de Crochepot. Dans la plaine, suivre la grande allée qui part à gauche entre la haie et la clôture jusqu'au chemin de berge. Tourner à droite et longer l'Aumance jusqu'à atteindre la route de Crochepot.

7 JONCTION AVEC LA PETITE BOUCLE DES OISEAUX

Arriver à proximité du pont submersible, tourner à droite et remonter la rue goudronnée jusqu'à l'entrée du camping municipal. Prendre le chemin du camping à gauche. Au niveau de la maison d'accueil du camping municipal, prendre le chemin de droite qui remonte en direction du parc municipal, en surplombant la rivière. Aller jusqu'au bout de l'allée arborée et tourner complètement à gauche afin d'atteindre la passerelle piétonne. Traverser la passerelle piétonne qui enjambe l'Aumance puis tourner à droite et suivre les bords de rivière jusqu'au point de départ.

8 Tourner à gauche, traverser le pont submersible, emprunter le petit passage près de la maison qui rejoint la D.157. Tourner à gauche, suivre la départementale jusqu'à la petite route de Châteloy, à droite. Prendre cette petite voie goudronnée à droite et monter jusqu'à la Chapelle St-Etienne. (Attention à la circulation)

9 Arriver au niveau de la chapelle, tourner à droite sur le tracé escarpé qui pénètre dans le taillis. Traverser ce bosquet jusqu'à l'intersection de sentiers bocagers. Tourner à droite et poursuivre sur ce sentier en herbe. Ignorer les intersections, passer la croix de chemin de Maison Rouge et poursuivre tout droit sur le chemin en herbe. A l'extrémité, tourner à droite pour descendre la rue du Casse-Cou.

10 Arriver sur la D.3, traverser, prendre la rue Fougières de Nicolai en face, entre la Maison Mousse et l'esplanade du château, puis tourner à gauche pour rejoindre le point de départ sur les Quais de l'Aumance.